

Instructions de pose Moquette en rouleaux

Les informations contenues dans les instructions de pose ci-dessous sont de caractère général. Seule une pose réalisée dans les règles de l'art, conformément au « Directives techniques générales » ATV/VOB (Cahier des charges allemand pour des travaux de bâtiment) Partie C DIN 18365 et aux notices/directives les plus récentes, vous permettra de profiter durablement de la qualité et des caractéristiques d'utilisation garanties des dalles de moquette.

Ces instructions de pose sont des explications destinées aux poseurs expérimentés et n'ont pas de prétention à l'exhaustivité. Si les présentes instructions diffèrent des recommandations et instructions d'utilisation des fournisseurs de matériaux auxiliaires comme par ex. les colles, produits de fixation, mastics etc., les instructions des fabricants sont les seules valables.

Tous les matériaux utilisés doivent être de nature à garantir une pose efficace et être compatibles entre eux. Par ailleurs, ils ne doivent exercer aucune influence néfaste sur l'ensemble de la construction ni sur le revêtement. L'utilisation de produits compatibles entre eux et la pose de surfaces d'essai suffisamment grandes pour exclure toute source de défaut incombent au planificateur et au poseur de moquette.

Supports

- Tant pour les essais que pour sa préparation ultérieure, le sol à revêtir doit correspondre aux règles généralement reconnus en la matière, aux normes en vigueur au moment de la pose et à toutes les directives techniques. Sont à respecter tout particulièrement la VOB (Cahier des charges allemand pour les travaux de bâtiment) Partie C DIN 18365 ainsi que la notice « Analyse et préparation de supports ».
- Le support doit être nettoyé complètement de tout ancien résidu de colle. Il est recommandé de préparer ces supports avec un bouche-pore de l'entreprise WULFF « Tensid-Geruchsbremse (tensioactif anti-odeur) » (env. 250g/m²).
- Avant la pose des lés, tous les supports doivent, si possible, être apprêtés et enduits de mastic sur toute leur surface. Nous vous recommandons par ex. l'application du WULFF « Micro-Grund » et du WULFF SA 50 conformément aux indications du fabricant (les dalles de plancher double ne nécessitent pas d'enduit.)

Vérification du matériel

- Les moquettes livrées doivent être contrôlées au moment de la livraison pour vérifier si elles présentent des dommages liés au transport. Le cas échéant, ceux-ci doivent être consignés immédiatement sur le bon de livraison. Les dommages liés au transport ne peuvent être signalés ultérieurement.
- Avant toute préparation et pose, contrôler que les moquettes livrées correspondent effectivement aux conditions de livraison et de paiement convenues et qu'elles ne présentent pas de défauts visibles. D'éventuels défauts sont à signaler immédiatement. Après découpage ou préparation, les défauts visibles ne seront plus reconnus.

Acclimatation

- La moquette en rouleaux « EASY LIFT BAHNENWARE » nécessite une acclimatation d'env. 48 heures avant la pose.

Attention : L'acclimatation est l'unique moyen d'éviter bulles d'air et gondolements. La température du sol doit être d'au moins 15°C et l'humidité relative de l'air ne doit pas être supérieure à 65%.

- Dérouler la moquette en rouleaux et disposer le motif en fonction des raccords. Au niveau des joints (et en fonction des raccords du motif), faire se chevaucher les bords coupés en usine sur env. 5 à 10 cm. Veuillez tenir compte des numéros croissants figurant sur les rouleaux.
- Toujours poser la moquette dans la pièce tout entière avant de la coller.
- En raison de la tension due à l'enroulement, il arrive que certains lés rétrécissent légèrement. Il faudra tenir compte de cette éventualité au moment de la découpe en longueur des lés.

Pose de la moquette en rouleaux

Avant de procéder au collage, il est recommandé de toujours poser la moquette dans la pièce tout entière afin de la tester.

Le sens de pose peut être déterminé par le poseur de moquette. A l'intérieur d'une même pièce, le sens de pose doit être le même pour tous les lés. Pour éviter tout désaccord ultérieur, il est conseillé de convenir d'un sens de pose avec la direction des travaux ou le maître d'œuvre avant le début des travaux.

La pose de moquettes à motifs ou à impressions étant toujours plus coûteuse, il est conseillé de tenir compte de ce fait au moment des calculs.

Evaluation de la surface de moquette nécessaire :

Lorsqu'une séparation peut être effectuée au niveau de la porte, commander le premier rouleau dans sa longueur originale (plus env. 10 cm pour la découpe de bord, tenir compte du raccord de motif). Pour tous les autres lés, indiquer la taille du raccord. Lorsque les raccords sont importants, il est conseillé de commander des lés sur mesure.

Avant de procéder au collage, il est recommandé de toujours poser la moquette dans la pièce tout entière afin de la tester.

48 heures après la pose (sans collage), vérifier les



raccords des lés posés. Couper ensuite un à un les bords des lés en fonction du raccord, exactement entre deux fils de chaîne ou le long du motif ou parallèlement au bord de l'impression.

Pour repérer le fil de chaîne, vous pouvez le marquer au moyen d'une alêne.

Le découpage le long de cette ligne peut être effectué soit à l'aide d'un cutter spécialement conçu à cet effet, soit à l'aide d'une lame à crochet.



Lorsque ceci n'est pas possible parce que le motif n'est pas parallèle au fil de chaîne, le découpage

s'effectue à l'aide d'une règle en acier enroulable et d'une lame à crochet affûtée parallèlement au motif ou au bord de l'impression.

- Veillez à ce que les raccords de motif entre les lés soient parfaits.
- Juxtaposer les lés découpés au milieu de la pièce en veillant à bien raccorder les motifs. Les lés sont ensuite rabattus puis encollés, conformément aux instructions du fabricant de colle, au moyen d'une quantité suffisante de colle à dispersion de haute qualité (de classe EC 1 et dotée d'un agrément technique général) appliquée sur le support à l'aide d'une spatule dentée.

Après application de la colle, en fonction des conditions climatiques de la pièce et de la longueur des lés, les lés devront être posés immédiatement ou après quelques minutes (temps de préséchage) sur la couche de colle.

Lorsque les décalages de motifs entre les lés correspondant aux valeurs de la norme DIN EN 14159, le poseur de moquette expérimenté peut les corriger en tendant les lés. On peut considérer plusieurs lés comme parfaitement ajustés lorsque le décalage entre chaque lé est inférieur ou égal à 0,5% (max. 4 cm de décalage par rapport à l'horizontale pour une largeur de 4 m). Si on constate des décalages entre les motifs, ajuster les lés au milieu de la pièce et les fixer si nécessaire avec des clous ou une baguette de serrage (les baguettes se fixant avec des clous sont à fixer sur le sol avec les clous orientés vers le bas).

Attention : Lorsque la pièce est équipée d'un chauffage au sol, ne pas clouer la moquette pour éviter d'endommager le chauffage !!!

Sur la couche de colle, le motif peut être ajusté au fur et à mesure au moyen d'un tendeur à tête double. Cet outil permet un ajustement parfait des motifs des lés dans les deux sens et jusqu'aux murs.

Cet ajustement des motifs doit être effectué assez rapidement : il ne faut pas que la colle sèche entretemps, sinon le lé ne peut plus être tendu.

Une fois le lé tendu, le faire adhérer au sol sur l'ensemble de sa surface, à la main ou au rouleau, avant de commencer à poser les lés suivants. Tous les lés sont posés suivant le même schéma, jusqu'à ce que le motif soit parfaitement ajusté dans l'ensemble de la pièce.

Pour des raisons de technique de production, il est impossible d'éviter le décalage des motifs. Ces décalages sont réglementés dans la norme DIN EN 14159.

Pour les articles à boucles, les joints et raccords doivent en outre être fixés avec de la colle pour joints. Resserrer les joints soigneusement à l'aide de tendeurs à double tête ou d'agrafes de fixation.

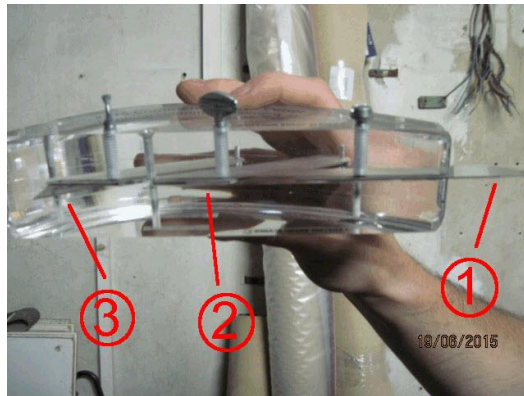
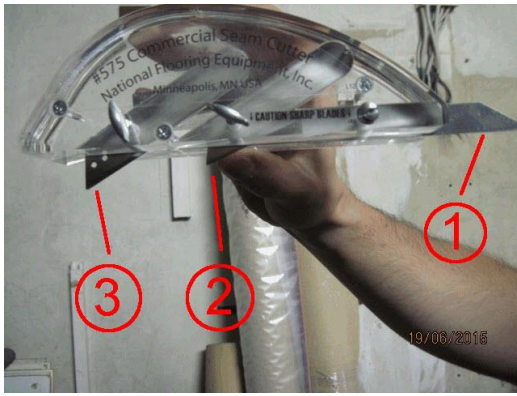
Consignes de pose pour Flat Loop/imprimé verso

Pour les articles Flat Loop, une attention particulière doit être accordée à la suture. Il est recommandé d'effectuer la coupe de la suture longitudinale à l'aide d'une lame trapèze respectivement à crochet ou à l'aide d'un coupeur tapis bouclé exactement entre les deux lés. Comme les tapis bouclés ne sont pas toujours rectilignes, la suture doit être fermée à pinces à tapis après la pose dans la couche de colle.

Une autre possibilité est d'effectuer la suture à l'aide d'une double découpe en se servant d'un coupe-suture acrylique. Les lés de bosses du matériel supérieur et inférieur doivent être parallèles.

Le coupe-suture acrylique doit être ajusté de sorte que la première lame découpe entièrement le tissu supérieur, mais celui inférieur que légèrement. La deuxième lame découpe le tissu inférieur entièrement. Le tissu supérieur est coupé soigneusement le long du lé.

Les sutures à usage intense doivent être protégées au moyen d'une protection de suture.



1 Glissière

- Réglable en hauteur
- La glissière passe exactement entre les rangées de picots ou de mèches

2 Couteau 1

- Se règle de façon à couper la partie supérieure

3 Couteau 2

- Se règle de façon à couper la partie inférieure

On peut utiliser aussi bien des lames à trapèze que des lames crochet. Nous recommandons de travailler avec des lames à trapèze et une double découpe pour le flat loop.

Les articles ayant une hauteur de fibre suffisante peuvent être coupés individuellement avec cette lame à trapèze.

Si le tapis touche des revêtements en dur, des carreaux, du parquet ou une glissière, il faut le renforcer en protégeant les coutures.

Instructions de pose pour moquettes à dossier non-tissé

Lors du découpage au niveau des joints, veillez à ce que le dossier non-tissé soit complètement coupé, pour éviter que des parties de fibre ne remontent au moment de la pose.

Lorsque les moquettes à dossier non-tissé sont prévues pour une usure normale (par ex. chambre d'hôtel), l'utilisation d'un produit de fixation de bonne qualité doté d'un agrément technique général est généralement suffisante. Au niveau des joints et aux endroits critiques, l'utilisation de colles est recommandée. Dans la zone des joints et des murs, appliquer pour chaque lé une bande continue de 15 à 20 cm de largeur de colle EC 1 dotée d'un agrément technique général. Lors de la pose de plusieurs lés à motifs géométriques, cet encollage, qui empêcherait le réajustement d'éventuels décalages, n'est pas possible. Dans les zones soumises à usure intensive (par ex. couloirs, restaurants etc.), l'utilisation de colles EC 1 dotées d'un agrément technique général est indispensable. En cas d'utilisation de chariots de services dans ces zones, la fixation au niveau des bords doit être renforcée. Les articles à boucles sont à fixer systématiquement au moyen d'une colle EC 1 dotée d'un agrément technique général correspondant. Tous les joints et raccords avec d'autres revêtements de sol sont à renforcer avec de la colle pour joints.

Préparation et pose doivent être effectuées conformément à nos recommandations pour moquettes à double dossier textile.

Pour des recommandations concernant les colles, appelez le (+49) 37421-42348.

Pose dans les escaliers

La moquette doit toujours être posée avec le sens du poil dirigé vers le bas des escaliers.
Le rebord des marches doit avoir un rayon de 10 mm.

Découper grossièrement la moquette pour chaque marche (avec une marge d'au moins 2 cm).

Lorsque la moquette doit être tendue autour du nez de marche, utiliser une colle à dispersion. Dans ce cas, la colle doit être appliquée en quantité suffisante à la fois sur la marche et au dos de la moquette.

Attention : Lorsque la moquette est posée sur des escaliers en bois, les exigences de la norme EN 13501 ne sont pas satisfaites et par conséquent le marquage CE n'est plus valable.

Après le préséchage des colles, poser le revêtement sur la couche de colle, le faire adhérer au sol en frottant et le découper de manière à ce qu'il s'adapte exactement à la marche.

Pour des raisons de sécurité, des nez de marches peuvent être fixés sur les rebords des marches.

Protection de la moquette :

La responsabilité de chaque artisan est de protéger son ouvrage. Les moquettes posées au sol doivent, avant d'être utilisées, être protégées par exemple contre les détériorations et les salissures jusqu'à leur livraison/réception.

Utiliser pour ce faire des protections non adhésives et perméables à la vapeur.

Indications générales :

Les recommandations de pose ne constituent en aucun cas une garantie de la part de l'entreprise Halbmond Teppichwerke GmbH. La pose de surfaces d'essai dans les conditions locales est toujours nécessaire.

La classe de combustibilité de solutions systèmes composées de revêtements de sol, de couches isolantes ou autres couches intermédiaires destinées à un usage public dans des zones accessibles doit absolument être analysée et déterminée au cas par cas. Seul le système entier peut être évalué. Toutes les autres utilisations de moquettes, par ex. comme revêtement mural, sont régies par des dispositions distinctes en matière de réaction au feu.